



*Mémoire et Solidarité*

## Contrat de cession de droits photographiques

Madame/Monsieur... B. BOSSARD... Jeanine cède au Service Départemental de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (O.N.A.C.V.G.) de l'Eure, les droits non-exclusifs d'utilisation et de reproduction de la ou des photographie(s) suivante(s) :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

La présente cession autorise l'O.N.A.C.V.G. de l'Eure à numériser et à reproduire aux fins de diffusion non commerciale les photographies sur les supports suivants : cédéroms, disquettes, disques durs et papier pour l'ouvrage suivant « Livre mémorial des Eurois morts en AFN ».

Fait à ... Lasgraussy ..... le ... 15 ... 04 ... 2014 ..

Signature

Cl. Bronant      Jeanine